

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° I-2622

présenté par
M. Giraud

à l'amendement n° 2504 de la commission des finances

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 18, insérer l'article suivant:

À la fin de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« au premier alinéa »

les mots :

« aux premier et troisième alinéas ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de coordination.